

SADROC









INFORMATIONS PRATIQUES

Sommaire

- ➤ Informations pratiques
- Numéros utiles
- > Le mot du Maire
- ➤ Etat civil
- > Informations communales
- Vie municipale
- > Achats et travaux
- > Services à la personne
- ➤ Ecole
- Associations
- > De tout un peu
- ➤ La vie de la commune en images



MAIRIE

Tél: 05.55.84.51.90 Horaires d'ouverture:

Lundi : 08h-12h & 14h-17h Mardi : 08h-12h & 14h-18h

Mercredi: 14h30-16h

Jeudi: 08h-12h & 14h-18h

Vendredi: 14h-18h Samedi: 10h-12h

POSTE

Tél: 05.55.84.51.34

Lundi au vendredi : 09h-11h30 Samedi : 10h-11h30

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

Samedi: 10h-12h hors jours fériés

NUMEROS UTILES

Instance	Téléphone
Pompiers	18 ou 112
SMUR	15
Gendarmerie	17
Assistante sociale Mme Jorion En mairie sur rendez- vous le 1er mardi du mois	05 19 07 81 32
Mairie	05 55 84 51 90
Agence postale	05 55 84 51 34
Ecole Sadroc	05 55 84 51 87
Ecole St Bonnet	05 55 98 48 32
Ecole St Pardoux	05 55 84 50 01
Collège Allassac	05 55 84 46 00
CLSH St Bonnet	05 55 98 16 74

Instance	Téléphone
Syndicat des eaux Urgences	05 55 84 55 99 06 07 90 97 75
Syndicat d'électrification	05 55 20 89 51
Dépannage assainissement (Agglo)	05 55 84 24 40
Dépannage Enedis	09 72 67 50 19
Routes CD19	05 19 31 19 19
Agglo de Brive Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h	05 55 74 10 00
Déchèterie du Gaucher	06 15 34 06 73
Pays d'Art et d'Histoire	05 55 84 95 66
SIRTOM Brive	05 55 17 65 10
Office du tourisme Brive	05 55 24 08 80
Instance d'autonomie Allassac	05 55 85 73 79

Ce bulletin a été réalisé par : Corinne Péjoine, Ginette Verlhac, Sylvie Cramier, Véronique Mounier, Jacques Labrousse, Eric Rouquier,

Eliette Vignal

Directeur de la publication : Stéphane Bruxelles



Chères Sadrocoises, chers Sadrocois,

L'année 2022 touche presque à sa fin et bientôt il sera temps pour chacun d'entre nous de préparer les festivités de fin d'année. De nombreux temps forts se sont déroulés depuis la publication du bulletin d'avril et la commune reste dans une activité toujours très dense et dynamique.

Les premiers projets arrivent à leur terme : la rénovation du logement Est est terminée, en garantissant des normes d'isolation en totale adéquation avec les attendus légaux. Le local technique sera terminé en fin d'année, permettant ainsi aux agents municipaux de posséder un outil de travail à hauteur de la taille de la commune. Les services continuent de se moderniser, en informatique notamment, et avec la pose de la fibre afin d'être au niveau de la dématérialisation et de prendre même un peu d'avance.

La rentrée scolaire préparée en amont s'est bien déroulée avec un engagement important des agents et des élus pour favoriser le bien-être à l'école et la concertation permanente avec les enseignants. L'augmentation des coûts de chauffage et des denrées alimentaires doit nous obliger à continuer de gérer au plus près et à maîtriser nos dépenses. C'est en conséquence que le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la coupure de l'éclairage public de 23h à 6h.

Cette année a vu également se dérouler deux élections majeures sur le territoire national. Les électeurs de la commune se sont mobilisés avec force pour participer à ces deux scrutins démontrant leur implication citoyenne. Je tiens à remercier également tous les membres du conseil municipal pour leur présence sur plusieurs dimanches pour tenir les urnes.

La commune reste attractive et dynamique. Les nombreuses constructions en sont la preuve. La carte communale, document d'urbanisme définissant les espaces ouverts à la construction, date de 2004. Ce document va obligatoirement devoir être révisé avant 2027 dans le cadre de la loi climat et résilience dont je vous invite à prendre connaissance. Cette loi va donc profondément modifier notre réflexion en termes d'urbanisation de notre territoire et de consommation du foncier.

Dans le contexte de changement climatique et de dégradations environnementales, de nombreux axes de cette loi s'entendent. La sécheresse de cette année ne peut que nous faire réfléchir encore. Mais nos communes rurales doivent conserver la possibilité de se développer dans les années à venir.

Je tenais à vous annoncer également que la cérémonie du 11 novembre se déroulera en présence de réservistes du service des armées. N'hésitez pas à venir nombreux, la poursuite de la guerre en Ukraine nous rappelle tous les jours la valeur du sacrifice pour notre liberté actuelle.

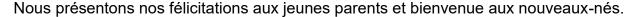
Pour finir, je vous souhaite sincèrement et chaleureusement, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année et de bien profiter de vos proches.

Très cordialement.

Stéphane Bruxelles.



Naissances:





Le 20 décembre 2021 : *Victoria RUP* de Krzysztof RUP et Aurélie LEBRUN, 17 route de Labrousse Le 18 juillet 2022 : *Julia DELAGE* de Vincent DELAGE et Méline DIAZ, 9 lotissement les Faures Le 29 juillet 2022 : *Julia, Clémence ANTIGNAC* de Valentin ANTIGNAC et Léa RIVIERE, 1538 Route d'Allassac

Le 8 août 2022 : Aëlys BEHA de Stéphane BEHA et Elodie, Elisabeth GERARD, 8 impasse du Bois Lachaux

Le 29 août 2022 : *Eléa, Louise LACHAUD* de Benjamin LACHAUD et Virginia LEONARD, 11 lotissement les Faures

Mariages:

Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés avec tous nos vœux de bonheur.

Le 04 juin 2022 : Jean-Baptiste PEJOINE et Aurore REYNIER, 3427 route d'Uzerche Le 29 octobre 2022 : Benjamin Paul LACHAUD et Virginia LEONARD, 11 lotissement Les Faures



Décès:

Nous présentons nos sincères condoléances et sentiments de sympathie aux familles éprouvées.

Le 27 avril 2022 : Marie-Louise COURBIER épouse VIDALIE, domiciliée 16 route de Mons, 95 ans Le 23 mai 2022 : Danielle SCHULLER-LACOMBE veuve LOPEZ, domiciliée 7 route de Chantegril, 94 ans

Le 4 août 2022 : Jean Paul LONGY, domicilié 1 impasse de Bois Chanoux - 78 ans

Le 14 août 2022 : Janine VERLHAC veuve TREUIL, domiciliée 5 route de Bergeal – 90 ans





Informations communales

Avec l'augmentation des coûts de l'énergie, par souci d'économies budgétaires et de respect de l'environnement, le conseil municipal a entamé une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public.

Le 7 octobre dernier, les membres du conseil ont délibéré favorablement afin de couper l'éclairage public de 23h à 6h du matin.

Cette décision permettra de réaliser des économies conséquentes et également de limiter la consommation d'énergie sur la commune.

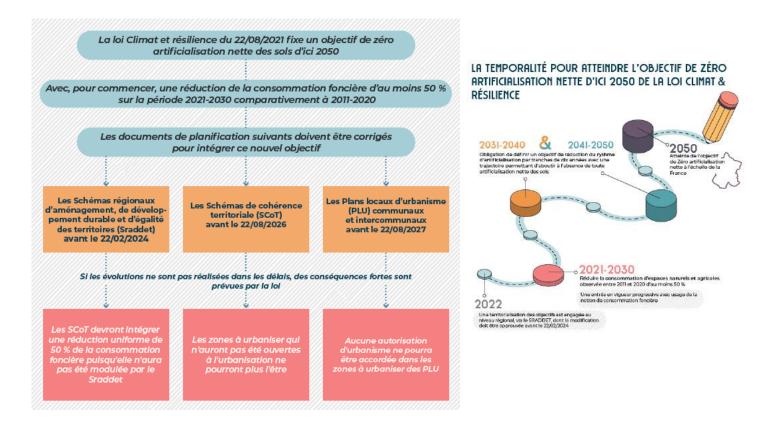
Cette réflexion devra être poursuivie dans les années à venir compte tenu aujourd'hui de la hausse des coûts énergétiques galopants.





INFORMATIONS COMMUNALES

Loi climat et Résilience



La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a été officiellement promulguée et publiée le 24 août 2021 suite à son adoption par les députés et les sénateurs.

Elle constitue la dernière étape législative d'un processus engagé il y a deux ans avec la mise en place d'une Convention citoyenne pour le climat.

Conséquence en termes d'urbanisme : Fin de l'artificialisation des sols

Artificialiser un sol, c'est y construire des bâtiments, des aménagements urbains ou des réseaux de transports. La construction vient bouleverser la biodiversité mais aussi augmenter l'imperméabilisation des sols, c'est-à-dire leur capacité à absorber l'eau pour éviter l'érosion, les inondations et les coulées de boue.

La lutte contre l'artificialisation des sols doit en effet permettre de protéger la biodiversité, réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et encourager un urbanisme plus respectueux du climat.

L'objectif : zéro artificialisation nette

Pour parvenir à cet objectif, la loi définit une trajectoire consistant dans un premier temps en un ralentissement de la consommation des espaces. A cet effet, au cours des dix années suivant la date de promulgation de la loi, le rythme d'artificialisation des sols devra être tel que la consommation totale d'espace observée soit inférieure à la moitié de la consommation d'espace observée sur les dix années précédant cette période.

Il est précisé qu'un sol est artificialisé si l'occupation ou l'usage qui en est fait, affecte durablement tout ou partie de ses fonctions écologiques ou son potentiel agronomique. Plus concrètement, un terrain majoritairement imperméabilisé en raison du bâti ou d'un revêtement sera ainsi considéré comme artificialisation nette est le solde des opérations d'artificialisation et de renaturation. C'est l'objectif de zéro artificialisation nette qui est visé pour 2050. Les divers documents de planification et d'urbanisme, tels que les plans locaux d'urbanisme, qui ne permettent pas de satisfaire ces objectifs, devront être adaptés dans les délais impartis par la loi (par exemple un délai de 6 ans pour les PLU).

Le but de la loi est donc d'arrêter de construire sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers.



INFORMATIONS COMMUNALES

Loi climat et Résilience (suite)

La mise en conformité des documents d'urbanisme

Pour les PLU et les cartes communales, le délai de mise en compatibilité est de 6 ans, soit avant le 22 août 2027 (passé ce délai, aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée dans une zone à urbaniser du PLU ou une zone constructible de la carte communale jusqu'à ce qu'intervienne l'entrée en vigueur des documents modifiés ou révisés).

Par ailleurs, les collectivités ne pourront prévoir dans leur PLU ou leur carte communale l'ouverture à l'urbanisation de sols naturels, agricoles ou forestiers qu'en justifiant l'absence de parcelle disponible dans les espaces urbanisés (article 194 II, 4° et 5° de la loi du 22 août 2021).

Moustique Tigre

Le moustique tigre se répand sur le territoire de la Corrèze depuis 2016.

Deux bonnes raisons d'apprendre les gestes pour lutter contre le moustique tigre :

Le risque sanitaire

Potentiellement vecteur des maladies de la dengue, du chikungunya, ou du Zika, il présente un risque de santé publique.

La nuisance quotidienne

Collectivités et citoyens, chacun, en adoptant des gestes simples, doit participer à cette lutte.

Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m ! S'il vous pique, c'est qu'il est né chez vous ou autour de chez vous !

Sur le domaine public ou dans les jardins et espaces privés, **une seule solution : COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !**





Commission environnement

Cet été le fleurissement fut à nouveau une réussite jusqu'au moment où l'état « d'alerte renforcée sécheresse » a été déclaré par la Préfecture. Bien que l'eau soit puisée dans l'étang des Faures, tout arrosage a été stoppé.

La plupart des plantes desséchées ont été arrachées précocement pour faire place aux fleurs d'hiver.

Les deux sapins de l'église ont dû être abattus à cause de leur volume trop important et menaçant pour les abords et le clocher de l'église. Des plantations vont être effectuées afin de préserver ces lieux.

L'horloge de l'école :

Après une commande de cette pile très spéciale et un délai de livraison de 6 mois pour un matériel fabriqué uniquement à l'étranger, la pile de l'horloge de l'école a pu être changée ; les agents communaux ayant profité de la présence d'une nacelle sur la commune.





VIE MUNICIPALE

Bibliothèque

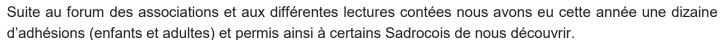
Notre bibliothèque est ouverte tous les samedis matin de 10h à midi. Elle est tenue par 11 bénévoles et vous

propose environ 6000 livres référencés qui peuvent être empruntés pour 3 semaines.

Nous comptons actuellement 250 adhérents.

Nous fonctionnons avec l'achat de livres 2 fois par an en mai et novembre, ainsi que par les dons de livres (en bon état et hors livres de poche) de nos concitoyens que nous remercions vivement.

Pour ce trimestre, malgré la canicule et le Covid, notre fréquentation reste à peu près équivalente aux autres années.







Depuis le mois de mai, Aurore anime **des lectures contées** (sur inscription en mairie) pour les 5-8 ans. Elles ont rassemblé entre 15 et 20 enfants à chaque fois, en extérieur lorsque le temps l'a permis, sinon dans la salle de bibliothèque des enfants.

Il y a déjà eu 3 lectures contées et la prochaine est envisagée le samedi 17 décembre.

Nous avons repris en octobre les permanences en partenariat avec l'école. Un calendrier a été établi avec M. Morand pour les dates retenues. Les enfants empruntent un livre le mardi de 14h15 à 15h30 toutes les 3 ou 4 semaines, indépendamment de la bibliothèque du samedi.

Nos locaux ont pu bénéficier d'améliorations notables : changement des fenêtres pour une meilleure isolation, changement du revêtement de sol (remplacement de la moquette par du lino) dans la salle des enfants. D'autres travaux comme la réfection de la tapisserie, le réaménagement des étagères et la fabrication de



bacs pour les livres des plus jeunes sont envisagés sur le prochain trimestre (janvier ou février). On envisage une petite inauguration après la remise en place des livres. A cette occasion on proposera aux enfants un atelier peinture (à la main, avec des pochoirs, ...) sur les bacs à livres afin qu'ils les décorent.

Nous allons mettre à disposition une boîte à idées tant pour l'achat des livres que les adhérents souhaiteraient que pour toute autre suggestion.

En section de fonctionnement

- Vérifications générales des installations communales : électriques, fluides, extincteurs, aire de jeux, city stade, défibrillateurs
- Peintures des volets du bâtiment des commerces
- ♦ Pose de divers panneaux en voirie
- Réfection des routes communales avec pose enrobé à froid
- Réparations et entretien du matériel communal : épareuse, girobroyeur, tracteur
- Rénovation et entretien de tous les bancs
- Pose de la fibre à l'école, la mairie, la poste

En section d'investissement

- Travaux de réfection du logement face à l'école : 1 104,89 € TTC
- Changement d'un luminaire du tennis : Entreprise LACIS : 885 € H.T.
- Travaux à la bibliothèque : Revêtement de sol : 440,75 € HT (Pose effectuée par la commune) Changement des fenêtres : 2 163,80 € HT
- Achat de matériel informatique pour la mairie, disque dur et double écran : 754,00 € H.T
- Achat de 2 ordinateurs portables pour la cantine et la bibliothèque : 833,32 € H.T
- Réparations et entretien du matériel communal : rouleaux balayeuse : 637,10 € H.T ; rouleau palpeur épareuse : 1 602,86 € H.T : débroussailleuse Reciprocator : 643,26 € HT et taille-haie télescopique : 607,36 € HT



- Décorations de Noël : 1 345,00 € HT et sapin lumineux : 141,50 € HT
- Abattage des sapins à l'église : 1 900,83 € HT
- Achat de bancs à l'étang : 1 375 € HT
- Mur de soutènement route de l'étang : travaux financés et pris en charge en totalité par le CD19
- Robot cantine : financé par un don de l'association « le meilleur pour demain »



Appartement du logement Est de l'école :

Les travaux sont terminés et l'appartement reloué. La réception des travaux a été réalisée



le 31 août dernier. Les diagnostics énergétiques (250 € HT) et étude de faisabilité (1500 € HT) ont été subventionnés par le CD19 à hauteur de 1400 € (80% du montant HT). Le bilan de cette réhabilitation s'élève à 58 630,38 € HT, subventionné par le CD19 à hauteur de 14 918 € et par valorisation CEE participation Enedis à hauteur de 2 844,76 €. La TVA (11 726,08 €) sur les travaux réalisés sera récupérée sur le budget 2024. Au total l'opération s'élève pour la commune à 40 867,62 €.

Cette réhabilitation permet de louer ce logement dans des conditions dé-

centes avec une consommation énergétique qui passe du niveau G à D et un gain énergétique de 55%.

Des travaux similaires seront à réaliser sur l'appartement Ouest qui ne peut être loué en l'état actuel de vétusté.



Travaux de voirie 2022

La réfection de la voirie communale par l'entreprise Eurovia a concerné cette année les routes des Brandes, de la Martinerie et de la Garmandelle, de la Borie, de Ver-



gnolles, des Fageolles, du Bois Lachaud, des carrefours du Peuch et Tillot, et du chemin rural de la Vidalie.

Montant total pris en charge en voirie communale :
33 690,95 € HT, subvention DETR (40%) 13 476,38 €,

subvention FST Agglo (30%), 10 107,28 €, subvention CD19 (10%) 3 369,09 €. Reste à charge commune : 6 738,2 € HT.

Montant total pris en charge en chemin rural : 2 718,25 € HT, subvention CD19 (40%) de 1 087,30 €. Reste à charge commune : 1 630,95 € HT.

Soit un total de reste à charge pour la commune de 8 369,15 € pour les travaux de voirie 2022. La TVA (7 281,84 €) sera récupérée au budget 2024.





Les travaux du local technique sont désormais largement engagés et devraient se terminer avant la fin de l'année civile. Tous les corps de métiers ont commencé à intervenir et le chantier suit son cours pour une mise à disposition au personnel communal en début d'année 2023.

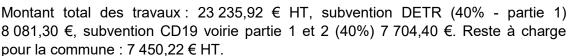


Réfection du parking des commerces

La réfection du parking des commerces a été effectuée par l'entreprise Eurovia au mois d'octobre. Ces travaux se sont déclinés en deux parties :

Partie 1 - Pose de bordures, de trottoirs et reprofilage du support, pose de barrières de sécurité en rondins de bois, reprise du mur en pierres sur la partie supérieure.

Partie 2 - Pose d'une grille d'évacuation des eaux pluviales et raccordement au réseau.



La TVA (4 647,18 €) sera récupérée au budget 2024.



Restauration du parquet de l'église

Le parquet sous l'autel étant très abimé au risque de céder a dû être repris en totalité. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Lachèze pour un montant de 8 543,00 € HT. Ces travaux sont subventionnés par le CD19 (60%) à hauteur de 5 185,00 €. Reste à charge pour la commune : 3 358 € HT. La TVA (1 708,60 €) sera récupérée au budget 2024.

Agrandissement du columbarium

Ces travaux sont programmés pour le mois de novembre et réalisés par l'entreprise Bert pour un montant de 5 208,33 € HT. La TVA (1 041,67 €) sera récupérée au budget 2024.



SERVICES A LA PERSONNE



Permanence France Services

Depuis le lundi 11 juillet, un conseiller numérique de l'Agglo de Brive tient des permanences à la Mairie de Sadroc tous les 2èmes lundis du mois de 17h à 19h. La prise de rendez-vous est conseillée. Toutes vos démarches en ligne peuvent être accompagnées (Safer, Permis, CAF, Pôle emploi, MSA, Impôts, ...). La commune peut également mettre en place à la demande des « Ateliers numériques » ouverts aux Sadrocois sur l'utilisation du numérique : informatique, téléphone portable, tablettes, mail, toutes démarches en ligne ...

Permanence coordination gérontologique

Depuis le mois de septembre, l'instance de coordination et d'autonomie d'Allassac tient une permanence dans les locaux de la mairie tous les premiers mardis de chaque mois de 14h à 15h30.

Prochaine date: Mardi 6 décembre.

Madame Sabrina Esnault vous recevra afin de vous aider dans les démarches suivantes :

- INFORMER sur tout ce qui permet le maintien à domicile (portage repas, téléassistance, aides existantes..)
- ORIENTER vers des professionnels (assistante sociale, CMP..) et des établissements (EHPAD, foyer logement..)
- AIDE ADMINISTRATIVE : constituer dossier APA, dossier MDPH, dossier demande financière Caisse de retraite, dossier auprès de la maison de l'habitat, dossier EHPAD...

Des visites au domicile pour évaluation ou suivi APA sont également possibles.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous en amont en mairie.



Familles Rurales

En association avec plusieurs Maires du territoire, la commune de Sadroc, dans le cadre des réflexions émises en CCAS, a décidé d'adhérer à l'association Familles Rurales, tout comme les communes de St Bonnet, Perpezac et Estivaux. Ceci permet à nos communes de proposer des activités en direction des habitants comme la Gym douce sur Sadroc. Nous remercions les membres de l'association qui nous ont réservé un accueil chaleureux.

Atelier Gym Douce

La commune de Sadroc, en association avec Familles Rurales, a mis en place un atelier Gym douce, ouvert à toutes et tous. Plusieurs activités sont proposées : mémorisation, cardio, équilibre, renforcement musculaire, étirements. Le cours, dispensé par une animatrice diplômée, est adapté aux capacités de chacun. Le premier cours a débuté le mardi 27 septembre 2022 et a réuni 20 personnes. Nous souhaitons cet atelier pérenne et espérons que d'autres suivront dans les semaines et mois à venir.

Adhésion France Alzheimer

La commune de Sadroc a signé cette année la charte d'engagements réciproques Ville Aidante - Alzheimer - avec Luc ROUMAZEILLE, Président de France Alzheimer Corrèze. À travers l'adhésion à la charte « Ville aidante Alzheimer », aux côtés de l'Association France Alzheimer, la commune signataire signifie sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée, au sein de la cité. Ainsi, cette association sera un relais pour les administrés de la commune qui sont soit malades, soit aidants auprès d'un membre de leur famille.



Banque alimentaire

La commune est partenaire et propose des colis aux familles qui ont des difficultés. N'hésitez pas à faire connaître auprès des élus ou en mairie toute situation de personnes qui pourraient être dans le besoin.



Permis piéton : Ça marche!

Les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton le mardi 5 avril 2022 et attendaient avec impatience les résultats! La remise des permis s'est ensuite déroulée le vendredi 24 juin, le gendarme Julian était très attendu ce jour-là et les enfants étaient impatients de savoir s'ils avaient réussi leur examen...Aussi ont-ils été ravis d'entendre leur nom et de recevoir ce fameux permis, les 18 élèves de la classe l'ayant tous obtenu. Un goûter, offert par la Mairie, est venu clôturer ce moment convivial.



Journée sportive et olympique

Lundi 30 mai, les 4 classes de l'école et les CP de St Bonnet ont participé à la Journée Olympique. L'école, labellisée « Génération 2024 », proposait 9 activités sur le site de l'étang des Faures, le stade, le terrain de pétanque et le terrain de tennis. Chaque enfant a pu pratiquer 6 activités parmi : le tennis, la pétanque, le rugby, le football, le badminton, le handball, le lancer de marteau, les arts du cirque et le biathlon. Cette première Journée Olympique encadrée par des intervenants diplômés : D. Millerant (Rugby), F. Leygonie (CAB athlétisme), F. Noilletas, Y.Exposito (Entente Football Perpezac-Sadroc), V. Breton (Comité handball), A.Godoffe (Tennis) et les licenciés des clubs de pétanque et de tennis de la commune a été une véritable réussite. Les enfants qui ont pu découvrir plusieurs activités, sont repartis ravis et motivés pour s'inscrire dès la rentrée dans les clubs partenaires de cette action. Sûrement de futurs champions à suivre dans les prochaines années!







Atelier du Patrimoine - PAH - les élèves plongent dans l'histoire du bourg

Lundi 13 juin, les CE1 de la classe de Mme Amélie Bordes ont participé à un atelier du patrimoine animé par M. Thomas Jacquement, médiateur culturel au Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise. Après avoir échangé sur l'évolution de la vie quotidienne depuis 100 ans (transport, électricité, eau courante...) et étudié des documents d'archives sur les métiers présents à Sadroc auparavant (charron, scieur de long, sabotier...), le groupe est sorti pour une visite du bourg sur les traces encore présentes de la vie passée. Ils ont ainsi pu

découvrir entre autres que leur école fut également la mairie, qu'un forgeron se trouvait juste derrière leur cour de récréation (aujourd'hui route de la forge), que la poste se trouvait juste en face de l'épicerie actuelle, qu'il existait plusieurs épiceries, dont une à l'emplacement du salon de coiffure actuel, où se vendaient des confiseries, un luxe pour l'époque. Ils ont également pu puiser l'eau au puits, visiter un four à pain ou encore une grange-étable avec ses traditionnels cornadis. Cette découverte fut enrichie par les nombreux témoignages de Mme Dominique Perrier, habitante et native de Sadroc, qui a su attiser la curiosité des enfants.





ECOLE

Fête de l'école :

C'est juste avant les vacances d'été que s'est déroulée la fête de l'école pour les 4 classes de Sadroc et un repas festif pour clôturer cette belle année scolaire. Tous les enfants et leurs enseignants ont pu présenter leurs travaux et les images ramenées de tous les sites visités lors des dernières sorties pédagogiques de



leur année scolaire. Un très beau moment de partage avec les parents d'élèves, les grands-parents, les enfants et les enseignants impliqués tout au long de l'année pour nos jeunes enfants du RPI. Cette soirée respirait la bonne humeur et les sourires étaient nombreux.



Nouvelle enseignante :

La commune a le plaisir d'accueillir cette année Madame Meslage, nouvellement nommée sur l'école de Sadroc et qui enseigne aux élèves de CE2. Madame Devaud, après une année intensive auprès de nos jeunes a été nommée sur l'école de Cublac.

Sadroc : une rentrée réussie pour les enfants et les enseignants de l'école

Une belle rentrée pour les 81 enfants de l'école de Sadroc et leurs 4 enseignants ce jeudi 1^{er} septembre où tous ont pu reprendre le chemin de l'école communale dans d'excellentes conditions. Cette rentrée, préparée au fil de l'été par les enseignants et la commune, s'est correctement déroulée. L'organisation des transports scolaires a été préparée et travaillée en collaboration entre la municipalité et les services de l'agglo de Brive qui ont désormais cette compétence transport. Une réunion s'était déroulée le lundi 29 août sur la commune de Sadroc avec les représentants des com-



munes de Sadroc, Saint-Bonnet-l'Enfantier et Saint-Pardoux-l'Ortigier. Les locaux de l'école ainsi que les classes ont été préparés la semaine précédant la rentrée par le personnel communal investi dans cette mission importante. L'école de Sadroc accueille 4 classes du CE1 au CM2. Les élèves des classes maternelles sont scolarisés sur la commune voisine de St Pardoux l'Ortigier et les élèves de Grande section et CP sur la commune de St Bonnet l'Enfantier. Souhaitons une belle année scolaire à chacun des élèves du RPI, ainsi qu'à tous les personnels encadrant et accompagnant les enfants au quotidien.

Tarifs cantine et garderie

Le repas du midi est assuré à la cantine de l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi midi au tarif de 2,85 € par repas à la rentrée de septembre 2022. La garderie scolaire est ouverte de 7h30 à 8h50 et de 17h30 à 19h. Une participation de 1 € par enfant et par jour sera demandée pour le soir à partir de 17h30 (0,50€ à partir du 3ème enfant). Ces tarifs sont votés en conseil municipal et sont identiques sur les trois communes du RPI qui ont fait le choix de ne pas trop répercuter les augmentations des tarifs des fluides et des denrées alimentaires pour soulager au maximum les familles.

Repas à la cantine: Des menus variés et de qualité



Nous nous efforçons de servir des repas de qualité avec toujours plus de produits locaux et bio. Chaque plat est cuisiné sur place avec un maximum de produits frais et de saison. Nous initions également nos jeunes gourmets à de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs. Du 10 au 14 octobre nous avons expérimenté la semaine du goût. Ainsi chaque jour les en-

fants ont découvert les spécialités de différents pays ou régions : Dom Tom, Mexique, Italie, Portugal. La décoration de la cantine variait en fonction du thème.

Avant chaque départ en vacances, les enfants auront le plaisir de savourer un menu à thème. En octobre Halloween, en Décembre Noël seront fêtés. La pause repas devient un moment de joie et d'échanges.





ECOLE



Sensibilisation au gaspillage alimentaire :

Chaque jour Céline Valenduc, notre cantinière, sensibilise nos jeunes enfants au gaspillage. Elle adapte les menus, les plats, les rations aux besoins et goûts des enfants. A la fin de chaque repas les déchets sont collectés et pesés .Un tableau bien visible affiche le poids des denrées non consommées. Les enfants se prennent au jeu et comprennent rapidement, ce qui est devenu un petit challenge entre les deux services.

La quinzaine de la randonnée à l'école



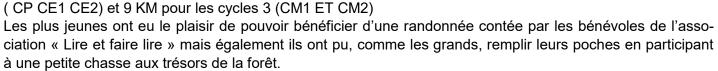
Les 11,13 et 14 octobre, dans le cadre de la quinzaine de la randonnée à l'école, ce sont près de 2000 élèves de cycle 1, 2, 3 des écoles de Corrèze qui ont répondu à une invitation à la pratique de la randonnée.

Ces trois journées, mises en œuvre par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) sous la conduite de Ludovic Fournier, délégué départemental USEP et de Florence Gervaise, référente USEP du Bassin de Brive, avec le soutien du Conseil Départemental, de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), du Comité Dépar-

temental de la randonnée pédestre et l'aide logistique de la mairie et de messieurs Noël Mounier et Jean-Baptiste Péjoine, ont permis aux petits Usépiens de découvrir Sadroc et son patrimoine rural.

son patrimoine rural.

En effet, la quête de photos à localiser sur les plans a agrémenté les 3 parcours proposés en fonction de l'âge des enfants : 3km pour les cycles 1 (maternelle), 7km pour les cycles 2



Pour la réussite de ces 3 journées rien n'aurait été possible sans l'encadrement de ces centaines d'enfants par de nombreux adultes (enseignants et parents).

Je tiens à vous remercier pour l'accueil et l'aide que vous nous avez réservés sur votre commune. Sportivement,

Florence Gervaise

<u>Halloween</u>



Ce vendredi 21 octobre matin, à Sadroc, l'école était hantée par de petites créatures monstrueuses : sorcières, vampires, fantômes...

Elles sont sorties, en cortège, pour aller dans le bourg et les lotissements. Elles hurlaient : « Des bonbons ou un sort ».

Les habitants, terrorisés, leur donnaient rapidement des friandises.

Toutes les maisons visitées, les monstres sont retournés dans leur école et ont rassemblé les sucreries récoltées. Les grandes sorcières et le grand sorcier ont partagé les trois chaudrons de la récolte et chacun a pu partir

les poches bien remplies.

Rédaction par « Les affreux du CM1 »

Un grand merci à l'ensemble des habitants pour l'accueil réservé aux enfants.





ASSOCIATIONS

Les associations de la commune :

Associations	Président	Tél.	E-mail
Amicale de beloteurs	René Mounier	06 76 57 56 89	-
Anciens combattants	Marinette Mounier	-	-
APE Assoc. des Parents d'élèves	Sandrine Risacher	06 67 05 72 83	aperpisadrocstbonnetstpar- doux@outlook.fr
Entente bouliste du plateau	Gérard Risacher	06 86 81 58 08	wall.ger@hotmail.fr
Entente foot Perpezac-Sadroc	Fanny Noilletas	06 31 93 85 41	ententeperpezac- sadroc@gmail.com
FNACA	Robert Bordas	06 37 41 36 73	rene.farge@neuf.fr
Foyer Rural et Festif	Patricia Bordas	06 88 68 54 51	frfsadroc@gmail.com
Société de chasse	Laurent Farges	06 70 63 42 88	-
Tennis Club de Sadroc	Jérôme Rivière	06 88 88 66 04	jugebricout@orange.fr

Amicale des beloteurs

Samedi 28 mai : Assemblée Générale à la salle de l'étang des Faures. Présence de M. le Maire et de Mme la Secrétaire de Mairie. Au total 36 personnes assistaient à cette Assemblée Générale. Le repas, apprécié de tous, avait été préparé par le P'tit Commerce de Saint-Pardoux.

Suite à la démission de Mme Paulette Lamiche, le bureau a été reconstitué. Président : Mounier René, Vice-Présidents : M. Besanger Raymond et Mme Farges Paulette, Trésorier : M. Lagorce Claude, Adjoint : Mme Redondin Colette, Secrétaire : M. Risacher Gérard, Adjoint : M. Farges Daniel, Membres : M. Laville Raymond, Mme Bonnie Pierrette.

Vendredi 12 août : Repas Paëlla (Préparé par Gérard, Daniel et Claude) à la salle de l'Etang des Faures en association avec le club Bel Automne de St-Mexant. 63 personnes étaient présentes. Mercredi 28 septembre : Reprise des tournois de l'amitié à Perpezac-le-Noir. Nos joueurs ont réalisé 9 455 points, ce qui nous classe premiers. Je félicite chaleureusement les joueurs qui ont participé.

Nouveaux arrivants : Je souhaite la bienvenue aux joueurs qui nous ont rejoints le 5 septembre :

Mme Vachal Maly de Tulle et M. Raoult Jean-Michel de Malemort. Nous comptons donc aujourd'hui 36 adhérents.

Une pensée pour nos malades à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

J'invite toute personne aimant jouer à la Belote à nous rejoindre le lundi vers 14 heures. Vous serez les bienvenus.

René Mounier

Association tennis

L'Assemblée Générale du Tennis Club de Sadroc s'est tenue le 18-09-22 dernier. Le temps clément nous a permis de jouer le matin et de manger dehors par cette belle journée.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité. A savoir Jérôme Rivière, Président, Claude Bricou, Trésorier, Patrice Marcou, Secrétaire, Patrick Cailleton, Secrétaire adjoint.

Pour cette nouvelle année de compétition, grâce à l'arrivée de 2 nouveaux joueurs, nous avons pu réinscrire une équipe en championnat d'automne. Re-

tour gagnant, puisque l'équipe termine 1^{ère} de sa poule, invaincue, et va participer à la phase finale de sa catégorie. Bonne chance à tous pour la suite.

L'école de Tennis repart aussi avec 4 enfants sous la conduite d'un animateur le samedi après-midi.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou vous renseigner auprès de la mairie ou des joueurs qui sont souvent présents le dimanche matin au terrain de tennis si le temps le permet.

Nous espérons qu'après ces deux difficiles dernières années, la vie des associations de notre belle commune va repartir vers de beaux jours.

Jérôme Rivière





Association des Parents d'Elèves

L'APE permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....).

Pour cela, les bénévoles vont proposer pour cette année scolaire 2022/2023 :

- Vente de chocolats et sapins de Noël en Novembre,
- Vide ta chambre le 13 Novembre.
- Concours de belote en février,
- Loto le 1er avril,
- Kermesse en juin.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 23/09/2022 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont : la présidente : Mme RISACHER Sandrine ; la vice-présidente : Mme GHILARDI Sophie ; la trésorière : Mme BRAIDY Carole ; la trésorière adjointe : Mme MI-GOT Christelle ; la secrétaire : Mme D'EXPORT Laetitia ; la secrétaire adjointe : Mme LLAURO Amandine. Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Nous remercions la mairie pour son soutien, tous les membres actifs et bénévoles.

Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou vous libérer quelques heures pour les manifestations.

Sandrine Risacher

Les anciens combattants

Notre génération a été marquée durant 6 années de notre enfance par l'occupation allemande avec la pénurie, les restrictions et la crainte de la gestapo.

Puis il y a eu la guerre en Indochine. 8 ans après, les appelés du contingent sont partis combattre en Algérie. Le 8 mai 1945 notre continent voyait s'achever 6 années de douleur, de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti.

Nous remercions et félicitons les écoliers et les enseignants qui ont participé à la cérémonie de commémoration.

Merci à Cédric Mounier qui a chanté la marseillaise.

Merci à toutes les personnes présentes autour de nos drapeaux. La vente de l'insigne des bleuets a rapporté 70€ . Cette somme est reversée en totalité aux pupilles de la nation ; merci pour eux.

Monsieur le Maire, pour clôturer la cérémonie, a invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le 11 juin, s'est tenue à la stèle du Malpas, une cérémonie à la mémoire de Léon Mounié. Nous remercions toutes les personnes présentes dans le cortège autour de la famille, les porte-drapeaux, Monsieur le Maire, les conseillers municipaux. Après le dépôt de gerbe, les enfants ont participé à la lecture des textes du souvenir, merci à ces écoliers, aux parents d'élèves et à leurs enseignants.

Près de cinquante ans se sont écoulés dans la paix, espérons que la tension actuelle disparaîtra et que nous n'aurons plus d'inquiétude.

Bientôt le 11 novembre ! N'oublions pas les souffrances endurées par cette génération qui a été sacrifiée pour nous, pour que nous puissions vivre libres.

Venez nombreux à notre monument aux morts, à 11h, pour honorer ceux qui y sont inscrits.

Que cette commémoration perdure pour un indispensable devoir de mémoire, mais que plus jamais la liste gravée sur ce monument ne soit allongée.

Marinette Mounier





Foyer rural et festif

Il semble qu'en cette année 2022 notre commune ait retrouvé un peu de vie et le Foyer Rural et Festif y a bien contribué. En effet après la randonnée du printemps qui avait réuni de nombreux randonneurs, nous avons pu relancer la traditionnelle fête annuelle de l'été les 6 et 7 août.

C'est donc sous un soleil de plomb que les festivités ont débuté le samedi 6 avec le tournoi de pétanque qui a réuni cette année une trentaine d'équipes, suivi par le Cluedo géant autour de l'église, en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise qui comme à son habitude a attiré plus de 80 petits et grands détectives pour retrouver l'assassin de Jean Pourchet. A noter l'excellente prestation de nos actrices et acteurs. Puis un apéritif musical animé par Alain Claener et sa fabuleuse chanteuse Fadona qui a su nous captiver jusqu'au bout de la nuit.



Le dimanche 7 août avait lieu la première édition des « jeux inter lieux-dits » à l'étang des Faures où la fraicheur de l'étang fut fort appréciée; beau succès pour cette première, pas moins de six équipes avaient répondu présentes et se sont affrontées tout au long de la journée autour d'épreuves telles que le bûcheronnage, la course en sac, le changement de roue, la course de brouette, chargement de bottes de paille, bataille de coton tige géant, le tir à la corde et le plus fou de tous : le repas gastronomique dans la bétaillère. Merci à Jean Baptiste pour toute cette ingéniosité; pour conclure cette belle journée de convivialité un « ventre glisse » a su ravir petits et grands.







Et bien sûr la remise de la coupe au vainqueur l'équipe de la « Maleyrie » qui a promis de remettre son titre en jeu l'année prochaine.

Puis en soirée c'est un concert d'Olivier Villa qui venait clôturer ce week-end de fête.

Malheureusement en raison des conditions météo nous n'avons pas pris le risque de tirer le feu d'artifice, la prudence était de mise.

En septembre le Foyer a participé au Forum des associations, petite affluence malgré la belle mise en scène des associations présentes.

Pour l'avenir notre traditionnel repas des bénévoles aura lieu le 3 décembre à 19h30 à la salle des fêtes.

Voilà pour la saison estivale 2022, merci à tous les membres actifs de l'association, aux bénévoles et à toutes les personnes de bonne volonté qui savent nous aider à chaque manifestation et ce dans une ambiance chaleureuse et amicale. Si vous désirez nous rejoindre pour partager notre expérience et pour clôturer cette saison, nous organisons notre assemblée générale le vendredi 9 décembre à 20h30 à la salle des fêtes, nous vous attendons nombreux pour mettre sur pied la saison 2023.

Patricia Bordas



Le Pays d'art et d'histoire

Le Pah à Sadroc

Assemblée Générale : le samedi 25 juin s'est tenue l'assemblée générale du Pah à la salle des fêtes. Il a été présenté le bilan financier ainsi que les actions d'animation et de communication passées et à venir. En fin de matinée, un apéritf a été offert par la mairie et une visite du bourg et de l'église a été proposée aux participants.





Le Pah en 2022

Le début de l'année 2022 a été marqué par "Les allumés de Juillac ", fête des lumières participative qui a attiré plus de 1500 personnes le 11 février. Le temps d'une soirée, le bourg a été illuminé par des installations artistiques : vitraux aux fenêtres des maisons, grotte fluo, projections sur façades, match de rugby lumineux... L'ensemble des réalisations a été créé par les élèves des écoles de Juillac, de Chabrignac et de Concèze ainsi que par la population locale encadrés par différents artistes. Un livret "Parcours Juillac " a été édité à cette occasion. Il est disponible en mairie et sur le site internet du Pah.

" Les allumés ", fête poétique et onirique, sera reconduite en janvier 2023 à Ussac. La préparation de ces deux jours a déjà commencé avec l'implication d'artistes locaux, des écoles et de la population d'Ussac.

En avril, le spectacle "La cité silencieuse " a été présenté en Alsace. Il est tiré du roman de l'historien Christophe Woehrlé et retrace l'histoire de l'évacuation des hospices civils de Strasbourg à Clairvivre durant la Seconde Guerre mondiale. Il a été présenté devant plus de 400 personnes dont 300 élèves de collège.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, une centaine d'ateliers du patrimoine ont été proposés. Ils ont bénéficié à plus de 2 500 élèves. L'objectif est de permettre à chaque élève d'explorer l'histoire et le patrimoine local : les églises, les paysages, les monuments aux morts, les puits, les lavoirs, les anciens commerces...

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 2 000 participants de tout âge. Parmi ces animations : les spectacles « Des grives aux loups » tiré du roman de Claude Michelet et « L'aventure du rail », tous deux associant théâtre et théâtre d'ombres ; les *escape games* « Le manoir hanté » à Allassac et « Clairvivre 1940 : mission radium » à Salagnac ; quatre visites théâtralisées à Donzenac, dans la vallée du Brezou entre Chanteix et Lagraulière, à Ségur-le-château et au château de Pompadour ; des randonnées commentées ; ou encore des chasses au trésor et des cluedo géants dans le cadre de l'opération la Corrèze en famille.

Pour les Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, plusieurs visites étaient proposées sur tout le territoire. La nouvelle publication du Pah, « Parcours Perpezac-le-Blanc » qui présente l'histoire et le patrimoine de la commune, a été inaugurée à cette occasion.

Enfin, des visites en train du Pah, un escape game et des visites guidées ont été proposés pendant les vacances d'automne.

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine 19240 Allassac 05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr







Familles Rurales du Plateau

Nous avons intégré cette année l'association Familles rurales et avons ainsi rejoint les communes d'Estivaux, Saint-Bonnet-l'Enfantier et Perpezac-le-noir. Ce regroupement a été dénommé « Familles Rurales du plateau ».







Ceci nous permet de proposer, dans un premier temps, un atelier de gym douce, tous les mardis de 10h à 11h à la salle du foyer. Les premiers cours ont obtenu un franc succès!

Les activités et projets 2022 - 2023

Atelier Chorale « ça nous chante » à Perpezac-le-Noir

Les jeudis de 18h30 à 19h30

Avec un concert annuel programmé le vendredi de la fête votive 2023 à Saint-Bonnet-l'Enfantier.

D'autres concerts à venir.



Tous les quatrièmes jeudis de chaque mois de 8h à 12h.

Escapade sur 4 jours

4 jours, 3 nuits dans la Rioja et la Navarre du jeudi 18 mai au dimanche 21 mai 2023. Renseignements et réservation auprès de Max Chavagnac, 10 rue des trois Chênes à Perpezac-le-Noir (tél. 05.55.73.11.70 / 06.86.78.37.16)

Atelier enfants sur les 4 communes

Sur les vacances scolaires selon des thèmes en réflexion

Goûter des aînés à Estivaux

Printemps 2023 - Date et animation à définir







SIRTOM

Des conteneurs de tri sélectif sont à votre disposition en différents points de collecte sur la commune : dans le Bourg, au lieu-dit Chantegril, au Stade et à la Croix Longe route d'Allassac. Merci de faire preuve de civisme en laissant ces lieux propres. Le <u>SIRTOM</u> assure le ramassage des déchets ménagers sur la commune de Sadroc. Ramassage le lundi matin semaines impaires (container marron) et semaines paires du calendrier (container jaune). Les containers doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez demander un changement de container pour une augmentation ou diminution de volume auprès des services du SIRTOM en appelant le numéro 05 55 17 65 10 ou sur www.sirtom-region-brive.net.

Bilan pêche

Nous avons vendu cette saison:

6 cartes enfants journalières, 77 cartes adultes journalières et 3 cartes annuelles.

L'étang a été empoissonné 3 fois cette année, uniquement avec des truites.

Pour rappel, l'ouverture de la pêche à l'étang se fait le 1er week-end d'avril.

Mesure de vitesses

Des mesures de vitesses ont été réalisées sur la route du stade au mois d'avril dernier. Le département relève un trafic faible de 169 véhicules par jour. La limitation de 50 km/h est assez bien respectée. Les relevés effectués permettent d'affirmer qu'il n'y a pas de vitesses excessives sur cet axe de la commune.

Divagation des animaux

La divagation d'animaux sur la voie publique et chez le voisinage est interdite par le Code Général des Collectivités Territoriales. La Gendarmerie peut dresser en l'état un procès-verbal et les animaux errants peuvent être amenés en fourrière à Brive.

Tour du Limousin

Le tour du Limousin est passé sur la commune le jeudi 18 août lors de la troisième étape de cette épreuve. Un sprint s'est déroulé dans le bourg devant la salle des fêtes. Un grand merci à tous les signaleurs qui ont aidé la commune à l'organisation de cette épreuve sur son territoire.

Don du sang

L'Etablissement Français du Sang sera présent sur Donzenac pour récolter vos dons aux dates et lieux suivants de 15h30 à 19h :

- Lundi 26 novembre à la salle des fêtes
- Mardi 24 janvier à la salle du Tour de ville
- Mardi 28 mars à la salle du Tour de ville
- Mercredi 24 mai au gymnase
- Lundi 24 juillet au gymnase

L'ESF a toujours besoin de vous, les réserves sont faibles. Tout don est important !

Il est conseillé de réserver sur le site résadon.fr mais vous serez également accueillis sans rendez-vous.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le vendredi 11 novembre 2022 à 11H au monument aux morts, place de la mairie.

La cérémonie est ouverte à tous et sera suivie d'un vin d'honneur.

<u>Téléthon</u>

Il se tiendra les 2 et 3 décembre 2022. Une urne sera à la disposition des donateurs à la mairie durant tout ce week-end. Les fonds récoltés sont reversés à l'association en charge de la collecte nationale.

Colis de Noël

A l'instar des années précédentes des colis seront préparés et distribués par les membres du conseil municipal pour tous nos anciens âgés de 80 ans et plus. Cette distribution se fera la semaine avant les fêtes de Noël. 55 au total seront distribués : pour 32 femmes et 23 hommes.

Décorations de Noël

Les décorations de Noël seront posées par les agents municipaux le mardi 6 et le mercredi 7 décembre. Elles seront déposées le mercredi 4 janvier. Une nacelle sera louée par la commune à cette occasion.

Inscription sur les listes électorales

Tout citoyen Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans. Tout résident Français de la Commune depuis au moins 6 mois peut s'inscrire sur les listes électorales.



LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



Cérémonie du Malpas :

En présence des représentants des anciens combattants, des enfants de l'école et des enseignants.



Pays d'Art et d'Histoire :

Le traditionnel Cluedo



Randonnée des fours et des moulins Organisée par le foyer rural et festif de Sadroc



Foyer rural et festif: Les jeux inter lieux-dits



Tour du Limousin : De passage dans le bourg



Forum des associations :

Au foyer rural